L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureau, 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS,

JEUDI MATIN, 8 OCTOBRE

FEUILLETON.

LE COUSIN DU DIABLE

Par GONTRAN BORYS.

LES AMOURS DE FLORESTAN.

X.

UN FILS UNIQUE.

—Ce jour-là même, continua Florestan, comme je rentrais au manoir en réfléchissant à mon aventure, un valet me vint dire que le comte me mandait auprès de lui.

J'éprouvai une vive émotion. Un entretien entre mon père et moi était un événement trop insolite pour que je pusse l'affronter d'un esprit tranquille.

Je trouvai M. de Morlac enseveli dans la lecture de son livre favori : les *Mémoires du sire de Comminges*. Au bruit de mes pas, il leva la tête et me dit d'un ton froid et nonchalant :

—Pourrait-on savoir, vicomte, quels sont vos projets d'avenir ?

La question était tellement inattendue qu'elle me troubla.

—L'avenir ! balbutiai-je. J'avoue, monsieur, que je n'y ai jamais songé.

—Eh bien ! reprit mon père, veuillez y songer à l'instant même et me répondre.

—Mes projets seront les vôtres, monsieur, et j'agirai suivant votre bon plaisir.

—Oh ! moi, se récria le comte avec un léger bâillement,—je n'ai rien à voir dans vos déterminations. Seulement, je dois vous avertir d'une chose : c'est que mon revenu est minime et que je ne fais pas d'économies. Si vous comptez sur mon héritage, vous avez tort.

La phrase me blessa. Je devins très rouge.

—Je ne compte que sur moi-même ! répliquai-je assez sottement.

M. de Morlac sourit.

—Il serait temps alors, et grandement—dit-il,—que vous choisissiez une carrière.

—Laquelle, monsieur ?

—Dame ! voyez. Cela vous regarde.

—Il me semble, hasardai-je, que, pour un gentilhomme, il n'y a qu'un métier possible : celui des armes.

Le comte fit un signe affirmatif.

—Je partirai demain, ajoutai-je.

—Pourquoi demain ? Prenez avec vous un valet, deux chevaux, et partez aujourd'hui. Quant à votre valise, elle est prête : j'ai donné des ordres en conséquence

—Merci, monsieur, fis-je en m'inclinant.

J'avais le cœur gros. Il ne parut pas s'en apercevoir.

—Tenez, me dit-il, en ramassant sur sa table une lettre cachetée et une bourse pleine, quoique vous ne comptiez que sur vous-même, voici deux talismans qui ne sont point à dédaigner. La lettre est adressée à messire Jacques Amyot, grand aumônier du roi, conseiller d'état et conservateur de l'Université de Paris. Messire Amyot a été de mes amis. Peut-être vous aidera-t-il à parvenir.

J'acceptai la lettre et saluai de nouveau.

—La bourse contient cinq cents pistoles, poursuivit M. de Morlac. Vous recevrez pareille somme tous les ans, à dater d'aujourd'hui. Ayez soin que cet argent vous suffise, il me serait impossible de vous en envoyer d'autre. Adieu, vicomte.

Et mon père se renfonça dans sa lecture.

J'étais demeuré immobile, foudroyé par la pensée de ce brusque départ, et ne pouvant croire que le comte me laisserait m'éloigner sans me tendre la main.

Au bout de quelques minutes, ayant levé les yeux par hasard, il m'aperçut debout, devant lui.

—Eh bien ? dit-il étonné. Qu'attendez-vous ?

—Rien ! répondis-je.

Et frappé au cœur, je m'élançai hors de la chambre.

—A propos, vicomte...... se ravisa-t-il.

Je tressaillis et revins sur mes pas, espérant.... que sais-je ! un sourire amical, une parole de tendresse....

—Puisque vous avez l'honneur de porter mon nom, me dit-il sèchement, tâchez de me le rapporter sans souillure.

Il me congédia d'un geste et se pencha sur son livre.

Une heure après, je galopais vers Paris.

Brindoie écoutait, avec un intérêt croissant, le récit du vicomte. Bien des choses, obscures pour ce dernier, lui avaient paru simples, logiques et naturelles. Un seul point lui restait à éclaircir. Il se rapprocha du lit et redoubla d'attention.

—Je ne vous peindrai ni mes étonnements ni le vertige qui s'empara de moi, poursuivit Florestan, lorsque, au sortir de mes forêts, je me trouvai transplanté au milieu d'une ville bruyante, luxueuse et corrompue. J'étais arrivé pendant les fêtes du couronnement. Grâce au crédit du grand-aumônier, je ne tardai point à être attaché à la maison du roi Charles IX, un enfant de douze ans, précoce, il est vrai, dans ses facultés physiques et morales, mais un enfant dont les brillantes qualités ne devaient pas résister longtemps à la pernicieuse influence de sa mère et de son entourage.

Après une année révolue, ma pension de cinq cents pistoles me parvint exactement, avec une courte lettre de mon père. Il ne s'informait ni de ma position, ni de ma conduite, ni de ma santé ; il me demandait simplement un reçu.

Je lui adressai quinze pages chaleureuses, pleines d'affection et de respect. Puis supposant toujours que ce cœur fermé finirait par s'ouvrir, j'attendis une réponse.

Il n'y en eut pas.

Douze mois après, jour pour jour, nouvel envoi de cinq cents pistoles, nouveau billet plus bref encore que le premier. Cette fois, j'étais froissé......j'imitai le laconisme du comte.

L'année suivante — chose singulière !—il ne m'arriva ni lettre ni argent. Cela me fut d'autant plus désagréable que les mœurs galantes et dissolues de la cour avaient quelque peu déteint sur moi et que je m'étais habitué à une existence assez large. Il me fallut rabattre par bien des vanités.

A dater de ce moment jusqu'à celui où je quittai Paris, c'est-à-dire trois ans plus tard, mon père ne donna aucun signe de vie. J'aurais pu lui écrire, lui rappeler sa promesse. La fierté m'en empêcha. Je m'arrangeai pour vivre avec ma solde et m'occupai sérieusement de faire mon chemin.

Par malheur, la manière dont j'avais été élevé ne pouvait qu'être un obstacle à ma fortune. J'avais rapporté une foule de préjugés de ma province : je haïssais le mensonge, l'hypocrisie me révoltait, la bassesse me soulevait le cœur ; bref, j'étais une espèce de sauvage et un très mauvais courtisan.

Un caractère complètement opposé m'eût été nécessaire à cette cour où mille intérêts contraires se débattaient dans un extricable réseau d'intrigues. Flatter tous les partis et les trahir tous m'eût infailliblement conduit au pinacle ; je préférai demeurer neutre. Il en résulta que chacun me prit en haine ; je fus considéré comme un pauvre esprit, un ambitieux sournois, un observateur dangereux.

Je ne réussis pas mieux auprès des dames qui, comme vous le savez, sont de nos jours le plus puissant moyen de parvenir. Je ne ressemblais en rien à ces prétendus héros de bravoure et de courtoisie dont elles raffolaient ; que dis-je !......tous ces galants spadassins qu'on me proposait pour modèles, ne m'inspiraient que horreur et pitié....

Leur courage n'était qu'une ardeur sanguinaire, leur pitié qu'un bigotisme ridicule et toujours atroce. C'est ainsi que le maréchal Strozzi se vantait d'avoir, par religion, fait noyer, un jeudi saint, huit cents filles de joie dans la Seine.

Le duc d'Epernon avouait trouver du plaisir à sucer le sang des enfants. Le connétable de Montmorency, chapelet en mains, n'interrompait ses patenôtres que pour dire : Pendez celui-ci, noyez celui-là ! et décima ainsi la population de Bordeaux. Le duc de Nemours montait et descendait au galop de son cheval les escaliers de la Sainte-Chapelle. Taranes se faisait admirer en sautant, d'un toit à l'autre, comme un chat, le long de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois ; en récompense de cette prouesse de jongleur, il fut fait maréchal de France.

Le roi lui-même, en grandissant, commençait à partager le goût général ; il ne respirait que meurtre et que carnage.

Pour ce prince de dix-sept ans, la chasse n'était plus un simple exercice, mais une passion effrénée à laquelle il se livrait jusqu'à l'entier épuisement de ses forces, et qui le familiarisait avec l'effusion du sang : de là cette manie d'abattre, d'un revers de son couteau de chasse, le cou des ânes et des mulets qu'il rencontrait sur son passage. Et les courtisans d'applaudir.

Quant à moi, qui n'applaudissais point, et qui ne sus pas assez dissimuler mon mépris pour ces puérilités frén tiques, j'étais un témoin gênant, un ennuyeux pédagogue. Mes ennemis le firent comprendre au roi ; je tombai en disgrâce, et il me fut enjoint de partir.

Je m'éloignai donc, l'âme remplie de dégoût pour cette cour gangrénée, — de compassion pour ce prince qui aurait pu être un Marc-Aurèle et qui déjà promettait à la France un Néron.

J'avais résolu de mettre mon épée au service d'une nation étrangère, la première venue, pourvu qu'elle ne fût point en hostilité avec mon pays. Je n'étais plus un novice en fait de guerre ; je m'étais même distingué dans la plupart de ces combats qui, sous prétexte de religion, ensanglantaient continuellement notre territoire.

Mais, avant de m'expatrier, il me parut convenable d'aller visiter le comte de Morlac et de lui soumettre ma détermination. Pas, lui importerait, je ne l'ignorais pas. Toutefois, le comte était mon père, je croyais lui devoir compte de mes actes.

En conséquence, je pris le chemin du Soissonnais.

Ce fut avec un véritable ravissement qu'après une journée de marche je reconnus les bois, les coteaux et les vallons entre lesquels s'était écoulé mon enfance. Ce paysage silencieux me calma le sang. Chacun de mes pas éveillait en moi-même un souvenir jeune, frais, insoucieux. Vers le soir, je vis poindre, derrière un rideau de peupliers, les tourelles aiguës de notre gentilhommière.

J'éperonnai mon cheval, et bientôt je m'engageai dans cette longue avenue de vieux ormes que, cinq ans auparavant, j'avais suivie en sens inverse pour aller tenter le sort à la cour du roi Charles IX.

La porte du manoir était grande ouverte. J'en franchis le seuil et pénétrai dans la cour d'honneur, dont l'aspect me frappa aussitôt par son air d'incurie et d'abandon.

L'herbe croissait haute et drue entre les pavés. Du côté des remises, un pan de mur gisait écroulé à demi, et cela, depuis longtemps, car les plantes parasites envahissaient les décombres. Du côté de la façade, j'aperçus des vitres effondrées, des crevasses rongées par la mousse, des volets ne tenant plus à leurs gonds.

Les piétinements de ma monture n'ayant attiré personne, j'appelai. L'écho seul me répondit.

Alors je mis pied à terre, et presque effrayé de ce silence, je parcourus rapidement les bâtiments de servitude, et je n'y rencontrai que le vide. Pas un cheval aux écuries, pas un chien au chenil, pas un domestique nulle part....

Dans les cuisines désertes, les fourneaux étaient éteints et semblaient n'avoir pas été allumés depuis des années.

La peur me prit décidément. Le soupçon me vint que mon père n'existait plus. Gravissant le perron à la hâte, j'entrai dans la maison et me dirigeai vers le cabinet du comte.

Nul bruit ne s'y faisait entendre.

Avec un battement de cœur, je soulevai doucement la portière.

Dieu merci ! M. de Morlac était là.

Assis dans sa haute chaise à dossier sculpté, il feuilletait, comme le jour où j'avais pris congé de lui, un gros livre posé sur ses genoux : les éternels *Mémoires de Comminges*.

Auprès de lui, à portée de sa main, une table supportait les débris d'un repas singulièrement frugal : de l'eau, du pain, quelques fruits. Quant au riche ameublement dont le comte aimait à s'entourer, il avait disparu. La chambre était froide, nue, désolée.

Je compris tout.

L'inexplicable richesse de mon père s'en était allée comme elle était venue. Si depuis trois ans, le comte avait cessé de me servir la pension promise, c'est que lui-même manquait du nécessaire ; c'est que, depuis trois ans, la caverne mystérieuse n'avait pas réparé ses châteaux.

(A continuer.)

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'ABEILLE, Jeudi matin, 8 octobre 1868.

Le temps se soutient clair et beau.

Les affaires sur les quais sont chaque jour plus actives. Les bateaux qui arrivent sont tous, plus ou moins, chargés de coton et autres denrées.

Sont arrivés : Le Pink Varble, de Shreveport ; Success, de la Rivière Ouachita ; Grey Eagle, de Bayou Sara et la Frank Pargoud, de Greenville.

Sont partis : Le J. L. McGill, Magenta et Belle Lee, pour Memphis ; Wild Wagoner, pour Natchez ; Grey Eagle, pour Bayou Sara et l'Annie Wagley et Caroline, pour la Rivière Ouachita. Tous bien frétés.

En chargement : le Mollie Able, pour St Louis ; Frank Pargoud, pour Greenville ; Indiana, pour Louisville : Cuba No 2, Right Way, Dixie, J. D. Hines, Bart Able, pour la Rivière Rouge ; Lizzie Tate, pour les Opelousas ; Success, pour la Rivière Ouachita ; Big Hore, pour la Rivière Yazoo, et le Levi Leoti pour Shreveport.

Le fleuve et l'Ohio baissaient avant-hier.

La rivière des Arkansas et la rivière Blanche montent rapidement.

La Rivière Rouge monte, et, sous peu les gros bateaux pourront naviguer jusqu'à Jefferson ;

La rivière Ouachita diminue toujours.

Chaux à sucre, Souffre, Huile, &c.

1000 barils chaux Thomaston, Cape, [illegible] barils chaux à sucre, différentes qualités, [illegible] barils souffre, [illegible] barils huile de graisse "winter strained," 25 do huile de baleine, 45 do huile de spermaceti, 10 do huile de graine de coton, clarifiée, 10 do huile de [illegible] sans huile de charbon, [illegible] rouleaux chanvre filé de Russie et de Kentucky. Un assortiment complet de LAMPES et LANTERNES de sucreries. Huile de moulins à coton et encre à marquer le coton, Pots et pinceaux à marquer, 300 barils Ciment Rosendale et Louisville, 300 barils Plâtre de Paris, Soude, Huile de Palma Christi et Résine, Poix, Goudron et Térébenthine. En débarquement et à vendre par KEARNY, BLOIS & CO., No 62 de la rue des Magasins. 8sept—2m

F. J. QUINLAN & CO.,

Marchands de chapeaux et de casquettes, —feutre et laine.—

ARTICLES EN PAILLE—Pour dames et messieurs

Changement de local.

Du No 26 de la rue de la Commune, au No 27 de la rue des Magasins, Coin Nord-Ouest des rues Magasins et Gravier.

F. J. QUINLAN, W. H. OTIS. } Nlle-Orléans. New-York. 8sept—1m

BRAUGHN & OGDEN,

AVOCATS,

No 25 du Commercial Place.

LES soussignés ont formé une société [illegible] leur profession dans toutes les Cours fédérales et d'Etat. G. H. BRAUGHN. ROBERT N. OGDEN. 30sept—1m

A. THOMSON & CO.,

RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES — ET — Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger. Rue Tchoupitoulas No. 48. 1er sept—1an

JOHN H. KEEP. JER. S. HOGAN

KEEP & HOGAN,

Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE. No. 36, de la rue Nouvelle-Levée, No. 38, de la rue Tchoupitoulas. 6 sept—3m Nlle-Orléans.

Meubles de seconde main.

LE soussigné donne les prix les plus élevés de toute espèce de meubles de seconde main. P. DEJAN, (au magasin de meubles), Au coin des rues Dauphine et Quartier. 12sept—1m

Candi "Barber Pole".

LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES. NORMAN & REISS, 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée.

Vermicelli, Macaroni.

TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI, SPAGHETTI, &c, &c, constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par NORMAN & REISS, 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES — Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par NORMAN & REISS, 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Extrait de Café,

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par NORMAN & REISS, 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Café pur — Moulu et Grillé.

NOUS moulons du CAFÉ tous les jours ; nous le garantissons pur et le vendons à bon marché. Nous le grillons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables. NORMAN & REISS, 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Extrait de Caldwell.

UNE HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive. Aucun lavage de tête n'est nécessaire. A vendre par G. N. MORISON, Importateur et droguiste en gros, No 12 de la rue des Magasins. Dr JAMES SYME, Droguiste en gros et en détail, No 139 de la rue du Canal, Et au dépôt de FELIX SARON, No 14 de la rue Baronne, près Canal, Dr J. HASTINGS, Droguiste, coin Chemin Félicité et Magazine. Nlle-Orléans, 14 mai 1868.

EXTRAIT DE CALDWELL. Ayant usé [illegible] cette huile et, dans mes expériences, l'ayant appliqué moi-même, je recommande que c'est un des meilleurs articles qui aient encore été présentés au public pour rendre aux cheveux leur couleur primitive. En foi de quoi j'ai signé Signé : FELIX SARON, Importateur de cheveux, "Southern Emporium." G. H. CALDWELL, Propriétaire de la patente, Hôtel des Etrangers No 129 de la rue de Chartres. 22juil—3 f p s

AGENCE GENERALE

DE MM. FOLSCH & CO, Marseille,

PORTO, Madère, Sherry, Vin de Marseille, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Marasquino, Liqueurs assorties, Vin rouge en caisses fins et ordinaires, do blanc do do, do do en barriques do rouge do do do, Sardines, Fruits conservés, Huile de Porcel et Barlingui, Huile de Piagnioi, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage Allemand, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons. Des ordres seront reçus pour l'importation directe. E. BARRIERE, Seul Agent, No 22 rue Natchez. 8 juil—3m

JACOB OTT Entrepreneur,

REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE. Fait et répare les Cuves. Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 12 nov—1an

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION, Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin. DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19 juillet—1an

INJECTION RICORD.

UN REMEDE INFAILLIBLE

Injection Ricord—Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour la GONORRHÉE dans toutes ses phases. L'ÉCOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés. Le FLUOR ALBUS ou FLUEURS BLANCHES. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploie et les personnes qui, pendant des mois et même des années ont vainement essayé de tout, peuvent être sûres d'une guérison rapide et radicale. La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des flueurs blanches, mal si commun dans les climats chauds. AVERTISSEMENT.—L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur la capsule. MAUNSELL & BOGEL, 2 août— Agents pour la vente en gros

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM ! ALUMINIUM !

La découverte la plus récente du siècle, GRAND SUCCÈS !

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les rateliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et sont beaucoup plus légers que les rateliers montés sur or et argent ; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides. 26 mars—1an

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—

TRAITEMENT SPECIAL

DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De BAUSSET se charge, à forfait, des maladies suivantes, telles que : maladies secrètes (flueurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 76. 14 janv—1an

FONDERIE DE LEEDS

(ETABLIE EN 1825,)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilleurs, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Moulins à égrener, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grils, à encontrer toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud. 14 août—1an LEEDS & Co.

JACOB OTT Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence. Fait et répare les cuves. Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes en mesure de construire des Machines à riz, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les devis, etc. On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation. LEEDS & CO. Au coin des rues Delord à Foucher.

AMUSEMENTS.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs

TOUS LES SOIRS, ET LE SAMEDI, A MIDI.

Le professeur HASELMAYER, le célèbre PRESTIDIGITATEUR et NECROMANCIEN. Il jouera également de son merveilleux instrument connu sous le nom de STYLOCARPE, exhibera ses SERINS SAVANTS qui font un nombre de tours et fera entendre son étonnant TAMBOUR GOBLIN. Changement de programme tous les soirs. 4 oct

INSTITUTIONS

PROSPECTUS

—DU—

Collége de l'Immaculée Conception,

à l'angle des rues Commune et Baronne, NOUVELLE-ORLEANS.

CETTE INSTITUTION littéraire, incorporée par l'Etat de la Louisiane et ayant le pouvoir de donner des degrés, est dirigée par les Pères de la Société de Jésus.

Les bâtisses conviennent parfaitement à un établissement de ce genre. Une cour, entièrement séparée de la rue, est réservée pour la récréation, de sorte que depuis l'arrivée des élèves, à 7 heures et demie du matin, jusqu'à leur départ, à 3 heures, ils sont tout à fait isolés et surveillés.

Le cours embrasse le grec, le latin, le français, l'anglais, la poésie, la rhétorique, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la philosophie, la tenue des livres et les branches commerciales ordinaires.

Les élèves ne sont pas admis s'ils ne savent pas lire et écrire.

L'éducation morale et religieuse des élèves est le but principal des professeurs.

Les parents reçoivent, chaque mois, un bulletin qui leur annonce la conduite, les progrès, le rang en classe et la présence de leurs élèves.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et finit vers le 31 juillet.

Cours du Collége, payable d'avance, en monnaie courante des Etats-Unis, deux mois.......... $[illegible]

Cours préparatoire...... 16

2 oct—1m

Institut St-Charles,

DIRIGÉ PAR Mme CLARA LEFRANC.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

164 et 166 rue Bourbon.

LA réouverture des classes dans cette institution a eu lieu le 1er septembre.

Aux professeurs de musique, et si favorablement connus, attachés à l'institution, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, à qui elle a confié le solfège, l'harmonie et le chant.

Cet éminent professeur commencera ses cours le 1er octobre. Les jeunes personnes qui ne sont pas élèves de l'Institut seront admises à ces cours.

Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, ou par lettre, boîte de la Renaissance, lettre H. 3sept

ECOLE DE MUSIQUE

Pour Jeunes Enfants et Demoiselles.

LA classe de SOLFÈGE, dirigée dernièrement par Mmes Boyer et Maglont, sera continuée par Mme Maglont, rue de la Commune, No 250, entre Remparts et Bassin. La réouverture du cours est fixée au 15 septembre. Jours de leçon : les lundis, mercredis et vendredis, dans l'après midi. Prix, $3 par mois par enfant. 13 sept—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement. 21août—1an

Collége Classique et Commercial,

133, RUE DU QUARTIER,

entre Remparts et Bourgogne.

Directeurs : Edw. C. HAYDEL — Chs. BLETON.

CE collège, dont l'ouverture a eu lieu le 1er septembre, compte déjà un grand nombre d'élèves. Il ne recevra qu'un nombre limité de pensionnaires qui seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours Classique et Commercial complet en anglais et en français. 6sept—1m.

INSTITUTION DERON.

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS,

No. 263, Esplanade, encoignure Prieur.

Cours Elémentaires et Supérieurs, en anglais et en français.

Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc. Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6 à 7 et de 7 à 8.

La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—6m

Collége Commercial de la Louisiane

RUE CARONDELET, No 34, Coin Gravier, Nouvelle-Orléans,

(Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.)

LE Professeur A. D. Y. HENRIQUES, A. M., auteur du "Calculateur moderne de commerce," Président ; E. S. MONTGOMERY, professeur de Calligraphie, Vice-Président.—Ce Collége est ouvert et les jeunes gens y trouveront tous les avantages d'une éducation commerciale complète. L'écriture, la tenue des livres, les calculs de commerce, américain et étranger, une boîte de calcul rapide et les usages de commerce sont les principales études de cette institution. Les leçons d'écriture et d'ornement ne cessent pas en septembre. Pour les conditions et les détails, s'adresser au bureau du Collége. 14 août—1F

INSTITUTION CARNATZ,

267, au coin des rues Prytania et Première.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et joint aux avantages d'un local spacieux ceux des frais ombrages d'un vaste jardin. L'enseignement est confié à un corps de professeurs éminemment compétents et il embrasse les sciences, les langues et tous les arts d'agrément ensemble, dans les meilleurs établissements d'éducation. Pour les conditions, voir les circulaires ou s'adresser à l'institution. 12août—6m

Université de la Louisiane.

DEPARTEMENT MEDICAL.

A. H. CENAS, D. M., Prof. Em. Obstétrique.
JAMES JONES, D. M., Prof. Obstétrique.
WARREN STONE, D. M., Prof. de Chirurgie.
T. G. RICHARDSON, D. M., Prof. d'Anatomie.
SAMUEL M. BEMIS, D. M., Prof. de Pratique de la Médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, D. M., Prof. de Physiologie.
FRANK HAWTHORN, D. M., Prof. Materia Medica.
JOSEPH JONES, D. M., (ci-devant de l'Université de Nashville), Prof. pro. tem. de Chimie.
W. C. NICHOLS, D. M. et C. J. BICKHAM, D. M., démonstrateurs d'anatomie.

La trente-unième course annuel commencera le 16 novembre et se terminera le deuxième samedi du mois suivant. Des "lectures" préliminaires seront faites tous les jours, à l'Hôpital de Charité, à partir du 16 octobre. Les salles d'anatomie s'ouvriront le 25 octobre.

Une salle de pratique est attachée à chaque chaire de professeur. Les étudiants pourront y observer les faits mentionnés dans le cours.

Les membres de la Faculté sont médecins et chirurgiens de l'Hôpital de Charité et instruisent les élèves, chaque jour, au chevet des malades.

Prix—Pour tous les cours, $140 ; matricule $5 ; anatomie pratique, $10 ; grade, $30. Paiement d'avance.

Pour plus de détails, s'adresser à T. G. RICHARDSON, D. M., Doyen. 11 août—3m—MJD

COLLEGE PASSE CHRISTIAN,

PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI.)

Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat, Et dirigé par les Frères Chrétiens.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et termine à la fin de juillet.

Le Passe Christian était renommé depuis de longues années, comme le lieu favori et fréquenté durant la saison d'été par la bonne société de la Nouvelle Orléans et du Sud. Il est superflu de s'étendre sur la beauté du site et la salubrité de cette localité.

Les études comprennent toutes les branches importantes enseignées dans les meilleurs collèges du pays. Les termes doivent être invariablement payés d'avance.

La pension, le blanchissage et les frais de médecin, (pour un terme de cinq mois) : $165.

Admission (qu'on ne paie qu'une fois), et vacances au collège : $20.

La musique et le dessin se paient séparément.

Un dépôt de $25 doit être fait pour les dépenses incidentes, les livres, etc. Le surplus sera remboursé.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie de Ste-Marie, rue Poeyfarré, à la Nouvelle-Orléans, ou au Frère ISAIAH, Passe Christian (Miss.) 7 sept—3m

Collége Jefferson Ste-Marie,

Paroisse St-Jacques, Lne.

LA session prochaine de ce collège commencera le 1er octobre. Les Pères Maristes qui le dirigent sont à même de donner à leurs élèves une éducation française, anglaise, mathématique et classique complète.

PRIX—payable d'avance—$[illegible] en or, (ou son équivalent) pour six-mois de cinq mois.

Pour plus de détails, s'adresser au président ou à MM. Poursine et Cie., rue Natchez, Nlle-Orléans. 18 août—3m. D. M. J

COLLEGE COSMOPOLITE,

DIRIGÉ PAR CH. CARON,

Rue du Canal, 299.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour, de 9 heures à 3 h. pour les garçons ; classe du soir, de 6 à 9 heures pour les grandes personnes.

Enseignement : L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles. 19mai—1an.

Institution St-Joseph.

LE soussigné ouvrira, vers la fin de ce mois, à l'angle des rues St-Philippe et Prieur, sous le nom d'Institution St-Joseph, une école à l'usage des garçons blancs. L'enseignement sera : lecture, l'écriture, le français, les mathématiques, la calligraphie, l'histoire et la géographie. Prix, pour les commençants, $3 par mois ; pour ceux qui savent lire et écrire, $4. Classes du soir, de 6 à 8 heures. S'adresser au soussigné, au local de l'école. 19 sept—1m ADELARD JOURDAN. Directeur.

INSTITUTION LOCQUET.

PENSIONNAT et EXTERNAT de DEMOISELLES Nos 212 et 214 rue St Charles, et 201 rue du Camp.

Mlle M. A. BURR..............Principale.

LA vingt-cinquième année scolaire de cette institution commencera MARDI, 1er septembre 1868.

Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une connaissance approfondie du Français, de l'Anglais, de l'Espagnol, du Latin et de la Musique.

Le département primaire annexé à l'école est confié aux professeurs expérimentés qui dirigent les cours supérieurs, et l'instruction des élèves y est soignée avec la même sollicitude.

Pour plus amples détails, on est prié de s'adresser à Mlle Burr, au local de l'institution, où on pourra également se procurer la liste des professeurs et des élèves, ou par lettre à la Poste, Boîte fermée No 152. 15 août—3m—3 par sem

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,

Sous la direction de Mme CENAS,

à l'angle des rues Esplanade et Claiborne.

LA session régulière commencera le 1er septembre. Le cours comprend toutes les branches d'une éducation française et anglaise complète. La musique est l'objet d'une attention particulière. 7 août—3m

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant d'Installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc., No. 138, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. 2août—1an Nouvelle-Orléans.

Banque du Sud.

Nlle-Orléans, 26 septembre 1868.

CETTE Banque, continuant ses opérations de change, reçoit des dépôts d'or et de monnaie courante, et fera les affaires de banque en général.

Jours d'escompte : les mercredis et samedis. Les billets devront être offerts, à l'escompte la veille. 26sept—1m THOMAS LAYTON, Président.

A. C. TREMOULET,

AGENCE GÉNÉRALE

Rue Vieille-Levée, No 95.

S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Donnera toute son attention aux affaires qui lui seront confiées. 3sept—3m

R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres.

No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 209, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques ; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1an

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Boutons, Rougeurs, Dartres, Scorbut, etc., etc. E. GAUDOX, Pharmacien de l'Université de Paris, Coin Bienville et Bourbon. 28 nov—

L. CRESSON,

PEINTRE,

163 et 165 rue Bourbon, près l'Opéra,

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, ainsi d'ARTICLES DE PIÉTÉ : Images, chapelets, gravures, tableaux, &c., &c. Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors.

ANNONCES POLITIQUES.

Bureau des Inspecteurs.

ETAT DE LA LOUISIANE, Salle No 7 de l'Hôtel-de-Ville, Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1868. }

LES BUREAUX D'ENREGISTREMENT —POUR LA—

PAROISSE D'ORLEANS,

SERONT OUVERTS LE

Vendredi, 25 Septembre 1868,

AUX ENDROITS SUIVANTS :

Premier Ward.

Rue Race, coin Annunciation. Inspecteurs — G. P. HOUGHTON, WM. McCUBBIN, J. H. MEILLEUR.

Deuxième Ward.

Promenade Tivoli, coin de la rue Baronne. Inspecteurs—SETH W. LEWIS, J. C. KERSHAW, E. GIFFORD.

Troisième Ward (Devant)

No 113 rue St-Charles, près Poydras, pour tous ceux qui résident à l'E.t de la rue des Remparts. Inspecteurs—JULIUS A. NOBLE, THEO. LIPSHUTS, CHAS. CHEVALIER.

Troisième Ward (Derrière.)

No 166 rue Liberty, près Perdido, pour tous ceux qui résident à l'Ouest du centre de la rue des Remparts. Inspecteurs—JAMES NEWTON, MARTIN DEE, J. P. KEATING.

Quatrième Ward.

Encoignure des rues Conti et Tréme. Inspecteurs—M. H. HANMORE, JOHN GERRARD, THEO. MARTIN.

Cinquième Ward.

No 130 rue Bourgogne, entre Toulouse et St-Pierre. Inspecteurs—A. ROUGELOT, L. A. SNAER, L. D. LARRIEU.

Sixième Ward.

Salle de l'Economie, rue des Ursulines, entre Marais et Villeré. Inspecteurs — ALCIDE LEWIS, A. L. YOUNG, JOHN SCHULZ.

Septième Ward.

Rue des Français, entre Levée et Chartres. Inspecteurs—ARNOLD BERTONNEAU, W. H. GREENE, E. J. BARKDULL.

Huitième Ward.

No 401, rue Victoire, entre Champs-Elysées et Marigny. Inspecteurs — JOHN McWHORTER, HENRY SCHULTZ, J. DOMINGON.

Neuvième Ward.

No 158 rue Front Levée, entre Montégut et Clouet. Inspecteurs—W. C. KINSELLA, JOHN MINITER, W. J. MOORE.

Dixième Ward.

Encoignure des rues St-Thomas et Joséphine. Inspecteurs—WM. BURROUGHS, G. L. SMITH, JOHN DRIVER.

Onzième Ward.

No 835 rue des Magasins, entre Septième et Huitième. Inspecteurs — ROBERT MORRIS, D. F. SIMPSON, C. J. FOGERTY.

Alger, rive droite.

Maison Brooklyn. Inspecteurs—T. S. JOHNSON, C. L. SWEET, WM. PEASE.

Les susdites personnes sont priées de déposer copie de leurs serments immédiatement, sinon il en sera nommé d'autres à leurs places.

Les bureaux seront ouverts, tous les jours, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir, les dimanches exceptés, jusqu'au soir du 21 octobre 1868.

Pour l'information du public, les limites des différents wards sont données :

Premier Ward—De la rue Félicité à la rue Thalie.
Deuxième Ward—De la rue Thalie à la rue Julia.
Troisième Ward—De la rue Julia à la rue du Canal.
Quatrième Ward—De la rue du Canal à la rue St-Louis.
Cinquième Ward—De la rue St-Louis à la rue St-Philippe.
Sixième Ward—De la rue St-Philippe à rue Esplanade.
Septième Ward—De la rue Esplanade à la rue des Champs Elysées.
Huitième Ward—De la rue des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette.
Neuvième Ward—De l'Avenue Lafayette aux basses limites de la ville.
Dixième Ward—De la rue Félicité à la rue Première.
Onzième Ward—De la rue Première à la rue Toledano, (hautes limites de la ville.)

Par ordre du Bureau d'Enregistrement.

WM. BAKER, Président.

24 sept—1m

AVIS.

BUREAU D'ENREGISTREMENT,

ETAT DE LA LOUISIANE, Nouvelle Orléans, 25 septembre 1868.

CONFORMÉMENT à la section cinq de la loi qui établit un Bureau chargé de surveiller l'enregistrement des électeurs de l'Etat—loi qui a été approuvée le 7 septembre 1868—tous ceux qui ne sont pas enregistrés seront d'inscrire sur les registres est le droit d'en appeler au bureau d'enregistrement.

Le Bureau annonce à ceux qui réclament que tous les appels doivent être faits par écrit, qu'il siégera les mardis et les vendredis pour prendre connaissance des appels, et donner ses décisions, et que quand viendra le jour d'entendre les parties intéressées, celles-ci en seront averties.

Par ordre du Bureau.

26 sept— WILLIAM BAKER, Président.

AVIS

A tous ceux qu'on refuse d'enregistrer.

LES personnes qu'on refuse d'enregistrer et qui ont le droit d'être enregistrées sont priées d'en avertir le Comité Central Démocratique d'Etat, au No 203 de la rue du Canal, de midi à trois heures. THOMAS STEEL, Secrétaire du Comité Central Démocratique d'Etat. 30sept

Comité Central Démocratique d'Etat.

LA réunion régulière de ce comité aura lieu tous les MARDIS SOIRS, à sept heures et demie, à la salle du comité rue du Canal, No 203. THOMAS STEEL, secrétaire. 4sept—

Comité démocratique de la paroisse d'Orléans.

JOS. [illegible], Président.

S. St-MARTIN, vice-présid. P. LABARRE, Trésorier. C. W. CULBERTSON, très. St. L. DUFEIRE, sec.

Comité Exécutif.

JOS. ELLISON, président ex-officio.
M. LARDNER, E. L. JEWELL, J. LETTEN,
W. P. HARPER, W. F. RILEY, R. C. BOND.

Comité de Finances.

JOS. ALLISON, président ex-officio.
O DUFEIRE, ASCH MITCHELL, M. W. CLONEY,
J. ZACHARIE, A. TIBBOT, W. LOCKWOOD,
N. A. LLAMBIAS, Jos. LILLIA, JOHN HAAS,
W. F. DUNHAM.

Comité de Naturalisation et d'Enregistrement.

S. St-MARTIN, Présid., J. H. BERNOS, avocat du c
W. L. MURPHY, A. SAMBOLA,
J. DELANEY, J. H. HUCKINS.

J. RAULT,

Serrurier-Armurier, rue Ste-Marie, No 267, en face le marché Magazine, 4me District,

VIENT de recevoir des meilleures fabriques de France, un grand assortiment de serrures de sûreté de toute grandeur, pour magasins et pour meubles, ainsi que des boîtes et timbres de tous genres ; il se charge également de réparations concernant son métier. En outre de travaux des pistolets français et américains, et des munitions de toute espèce, il a également un assortiment de Lames et Scies pour les bouchers, apportées par lui de France.

A vendre en gros et en détail. 8sept—3m.

MUSIQUE. MUSIQUE.

Transfert de magasin.

A. ELIE, marchand de musique, de pianos et autres instruments, a l'honneur d'informer sa clientèle et le public qu'il transférera, à partir du 1er octobre 1868, son magasin du No 22 rue Royale, au No 16 de la même rue, bâtisse de l'ancienne poste. 22 sept—1m

VERMIFUGE

DE

B. A. FAHNESTOCK,

LE REMEDE LE PLUS EFFICACE POUR LES VERS.

Le meilleur remède qui ait jamais été inventé.

LES membres les plus distingués de la Faculté y ont recours avec la plus grande confiance, et beaucoup de médecins, surmontant leurs préjugés, ont donné avec plaisir des certificats qui en constatent la supériorité. On s'en sert beaucoup pour la simple raison que

On n'a rien inventé qui puisse le remplacer.

Et on l'administre sans crainte parce que tout le monde sait qu'il ne peut pas faire de mal. Le public le connaît depuis près de QUARANTE ANS et a pu en voir la supériorité dans des milliers de cas, dans toutes les parties du monde.

Il est du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de se pourvoir de ce précieux remède.

Regardez bien les initiales et faites en sorte d'acheter le véritable

"VERMIFUGE DE FAHNESTOCK."

F. F. DUCONGÉ, Agent, 11sept—1an rue de Chartres, No 30, Nlle-Orléans.

Changement de Local.

M. A. WHEELOCK & CO.,

Ont transporté leur magasin du No. 9 de la rue Vieille-Levée,

A l'angle des rues Magasins et Lafayette. 20 sept—1m

SEYMOURINE.

CETTE eau merveilleuse inventée par M. Jules Fritz, arrête la chute des cheveux et les fait repousser sur les têtes chauves. Les personnes qui voudront s'assurer de la vérité de ce fait pourront voir de nombreux certificats, à la boutique de coiffure de M. Fellier, rue St. Louis, entre Royale et Chartres, sous l'Hôtel St Louis, où la Seymourine est en vente. 24 sept—1m

Nouvelle confiserie.

Coin St-Louis et Dauphine

LE soussigné annonce au public qu'il fait aujourd'hui, 6 septembre, l'ouverture de la nouvelle confiserie qu'il vient d'établir au coin des rues St-Louis et Dauphine. Toutes commandes pour noces et soirées seront remplies dans le plus bref délai. On trouvera invariablement chez lui, en outre des pâtisseries de tous genres, les plus délicats, des vins et des liqueurs de choix. 6 sept.—1 m. ALOYSE WEISSENTHANNER.

80........RUE DU CANAL........80

AGENCE DE

Fusils Anglais et Français.

—EN MAIN—

Un Assortiment Complet.

ARTHUR OLIVIER, 80, rue du Canal. 17 sept—3m (Au Premier.)

Café Napoléon.

OUVERTURE, AUJOURD'HUI, du magnifique salon de Lager Beer au No 82 de la rue Royale, CAFÉ NAPOLÉON, (ancien Restaurant Galpin).—Le soussigné n'épargnera rien pour faire de son salon l'égal des meilleurs établissements de ce genre à la Nlle-Orléans. Des garçons attentifs et polis y serviront aux amateurs, de la bière, des vins et toute espèce de liqueurs de choix. Le professeur de pianiste sera respectueusement sollicité. 3 sept—1m JNO. STRAUGHAN, Propriétaire.

AVIS AUX PLANTEURS,

Bi-Sulfite de Chaux, de Bonnabel.

(SUGAR LIME.)

H. BONNABEL, 6 sept—1m No 25, rue Peters, encoignure Douane.

AVIS.

LE Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, au No 110 de la rue Carondelet, Premier District de la Nouvelle-Orléans, est ouvert de NEUF heures du matin à TROIS heures de l'après-midi, pour recevoir les taxes d'Etat de 1867. Si ces taxes ne sont pas acquittées d'ici à vingt jours, j'en réclamerai le montant conformément à la loi. F. C. MAHAN, sept—1m Percepteur des Taxes d'Etat.

VAPEURS.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 24 pont arrière de la Nlle-Orléans à St-Nazaire. $[illegible] or. Passage dans une cabine 21 pont avant.... [illegible] Passage d'entrepont.......... 100

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas. Les enfants de 3 à 8 paient quart de place. Les enfants de 8 à 12 paient demi place. Au-dessus place entière.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les passages transatlantiques avec une diminution de $[illegible] sur le prix de la double traversée, le voyageur d'embarquer pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement ; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la marine.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 15 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage, s'adresser chez VICTOR FERRILLIAT, Agent, 16 janv—1an 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord :

ST-LAURENT, capt. Bocandé, Samedi 3 oct.
VILLE-DE-PARIS capt. Surmont, Samedi 17 oct.
PEREIRE, capt. Duchesne, Samedi 31 oct.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier. POUR BREST OU LE HAVRE : Première cabine, $140. | Seconde cabine, $85

POUR PARIS : *Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord.* Première cabine, $145 | Seconde cabine $88.

Troisième cabine $35, et en comprenant le billet de chemin de fer, $37.

Les bagages seront marqués pour Paris. Soins médicaux gratuits.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York. 8nov—6m V. FERRILLIAT, 127, rue Commune.

Nouvelle-Orléans à St. Nazaire

VIA HAVANE

Le steamer Français DARIEN,

Partira pour le port de la Havane, le MARDI, 13 oct., à 8 heures A. M., recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg.

Pour fret ou passage, s'adresser à VICTOR FERRILLIAT, agent, 4 oct—1m 13 127 rue de la Commune.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle,

Partant du Pier No 45 North River, New-York, TOUS LES SAMEDIS, A UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellente aménagements.

PREMIERES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York....... $100
A Londres, do 105
A Hambourg, do 110
A Havre et à Brême, do 110
A Paris, do 115

ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE. A Queenstown et Liverpool, de New-York...... $ 35
A Londres,.......... 40
A Hambourg,.......... 45
Au Havre et à Paris,.......... 47
A Brême ou Hambourg,.......... 45

BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont) : $40, en monnaie courante. Il n'a fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au dessus sur le "Provincial Bank" d'Irlande et ses différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, 3 sept—1F No 196, rue de la Commune.

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie SAXONIA, cap. Meyer, BAVARIA, cap. Bardua, TEUTONIA, cap. Barends,

partiront du Havre chaque 4 et de la Nouvelle-Orléans chaque [illegible] un mois pendant les mois d'octobre 1868 à avril 1869, prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants :

De Hambourg ou du Havre. De la Nlle Orléans ou la Havane.

Première cabine..$130 00 | Première cabine..$165 00
Deuxième cabine..[illegible] | Entrepont.......... 45 00
Entrepont.......... [illegible]

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane : 1ère cabine, $[illegible] en papier. Entrepont, $[illegible] en papier. Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de $2 [illegible] pied cube pour les marchandises.

MAURY & CO., Agents de passage, 181 rue de la Commune. WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents généraux, 69 rue Carondelet. D. ERDMANN Havane. C. B. RICHARD & BOAS Agents généraux des passages en Europe, 23 sept—1F No 5, rue Barclay, New-York. En construction le vapeur SILESIA

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.

Steamers de la Nlle Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélices, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord, BREMEN ....Capitaine F. Dreyer. NEW-YORK ....Capitaine H. A. Neynaber, feront le service régulier entre la Nlle Orléans et Brême, en touchant à la Havane et Southampton, ils allant et au retour.

— Jours de Départ. —

DE BREME. DE LA NLLE ORLEANS.
BREMEN, 14 octobre, vers le 20 novembre.
NEW-YORK, 11 novembre, 20 décembre.

Pour les détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent, 23 sept—1F Rue de l'Union, No 43.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprennent les steamers suivants, qui sont de première classe :

GEN'L GRANT, Capt. H. S. Quick.
CRESCENT CITY, Capt. Wm Weir.
SHERMAN, Capt. W. P. Henry.
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES, Capt. Geo. L. Norton.

partant de New-York et de la Nlle-Orléans.

Le Steamer

YAZOO, commandant H. A. Hedges,

Partira de son wharf, en face de la rue St-Louis, le SAMEDI, 10 octobre, à 5 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements. Chambres..............$60 00.

On signe des bills de connaissements pour Liverpool.

Pour fret ou passage, s'adresser à WOOD, LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No 198. Le steamer SHERMAN suivra et partira SAMEDI, 17 octobre.

Pour New York, directement.

Ligne des Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, MARIPOSA.

Le steamer MARIPOSA, Kimble, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Le SAMEDI, 10 octobre, à 8 heures P. M. Passage..............$60

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, 4 mai—1a Rue Carondelet, No 41

Aux Voyageurs se rendant au Nord.

La route la plus économique et la plus agréable pour aller à NEW-YORK PAR LA VOIE DE SAVANNAH.

Prix du Billet : $48.50.

Aucun frais extra pour les repas et les chambres sur les steamers suivants, qui sont de premier ordre et composent les lignes :

Atlantic C. Mail SS. Co.'s Line. HERMAN LIVINGSTON, GENERAL BARNES.

Ligne Murray. Ligne Empire. LEO, SAN SALVADOR, CLEOPATRA. SAN JACINTO.

Jusqu'au 1er août, ces steamers partiront de Savannah le MERCREDI et le SAMEDI.

Après le 1er août, ils quitteront Savannah, comme d'habitude, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Ces steamers ont de meilleurs aménagements que tous les steamers de la côte du Sud et offrent tous les avantages que peuvent désirer les familles et les voyageurs.

La route est comme suit : On s'embarque sur les steamers de Morgan qui vont à Mobile et se relient au chemin de fer qui va de Montgomery à Columbus, de Macon à Savannah, et de là à New-York par l'un de ces steamers. Il y a de beaux chars de nuit sur tous les convois.

On se rend de la Nlle Orléans à New-York en cinq jours et demi.

C'est la route la plus économique et la plus agréable. On donne un billet pour le voyage jusqu'à Savannah. Les voyageurs qui désirent partir le dimanche, doivent partir de la Nlle-Orléans le dimanche, et beaucoup plus d'agréables d'ici le mercredi.

Pour les billets jusqu'à New-York, s'adresser au Bureau No. 164 de la rue de la Commune. GEO. A. McCLESKEY, 24 juin—3m Agent général.

POUR LES VILLES DE BAINS.

Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs et Pascagoula.

Le beau steamer favori et à basse pression, CREOLE, capitaine Jas. McC. Baker, fera le service régulier, comme suit : les LUNDIS et les MERCREDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain ; des MERCREDIS, allant jusqu'à Pascagoula ; les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 h. P. M.

Retour—Il partira d'Ocean Springs le DIMANCHE et le MARDI matin ; de Pascagoula, le JEUDI, à 10 heures du matin.

Les voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou des basses eaux.

PETER MARCY, agent, 28juillet—3m No 175 de la rue de la Commune.

La compagnie de paquebots entre la Nlle-Orléans et Mandeville.—Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, tous les mercredis et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Cousins.

Le CAMELIA se relie au steamer WENONA qui va jusqu'à Covington. Il part tous les jours, comme suit : Les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de [illegible]

Les MARDIS, les MERCREDIS et les VENDREDIS, à l'arrivée du convoi de 3 h. P. M.

Les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures.

Il y aura EXCURSION tous les Dimanches. Le steamer partira à l'arrivée du convoi de 6 heures et quart et de retour dans la ville à 9 heures du soir.

Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou des basses eaux.

GOMEZ M. SORIA, agent, Rue de l'Union, Nos 16 et 20

N. B.—Afin d'éviter les délais, il faut que le fret se trouve au chemin de fer une heure avant le départ du steamer. Vocat

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St.-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

D. H. STELLA, 5fév—1an Propriétaire.

Aux planteurs de riz.

NOUS venons de recevoir un fort lot de scie à main de riz, grandeurs assorties. Nous l'offrons à très bas prix. RAND, ZELLER & CO, No 241 rue Tchoupitoulas, au-dessus du marché 19sept—1m Ste Marie.

La Côte et Bayou Sarah.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans, la côte et le Bayou Sara—Deux départs par semaine.

Le steamer LAFOURCHE, capitaine J. Jas. Bowen, commis, quittera la Nlle-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures P. M. et tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M. (à dater du mardi, 15 septembre 1868). Il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES au soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord 12 sept—

BAYOU SARA.—Paquebot deux fois par semaine.—Partant tous les DIMANCHES, à 5 heures du matin, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir, pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à passagers, du marcheur, Grey Eagle, capitaine V. S. Barancq, partira comme il est dit ci-dessus. Quittant le Bayou Sara tous les MARDIS et les LUNDIS soirs. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE, 9 sept—1m 10, Nouvelle-Levée.

LE bateau à vapeur sera hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Nino Simmons, capitaine W. E. Greathouse, commis J. A. Cotton, aidé de MM. O. Landry et E. Farfin, quittera la Nouvelle Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir du vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il partira Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS soirs. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, 28 août. No 11 de la rue Conti

La Côte et le Bayou Lafourche

Paquebot régulier de la Nlle-Orléans, de la côte et de Lafourche.—Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capitaine Joe P. Nicols, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend la côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 25sept—1m

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine Joe P. Ancoin, commis F. A. Charlet, part de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 5 heures du soir et les SAMEDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les LUNDIS et les JEUDIS pendant le jour. Le Samedi, le bateau ira jusqu'à Lockport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 3 juin—1m

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez—Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur W. D. WAGONER, capitaine W. B. Richardson, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 h. P. M. GEO. D. HITE, agent, 28sept— No 17 de la rue Tchoupitoulas.

Compagnie du Chemin de Fer du Nord Est.

Bureau, No 183 de la rue de la Commune.

LES actionnaires de cette Compagnie sont informés que le premier versement de $10 par action leur a été et devra être fait, à ce bureau, le 26 octobre prochain. Par ordre des Directeurs, H. CASTAREDE, 27 sept—1m Secrétaire.

Compagnie du Chemin de Fer Central de Pillmato.

LE bureau général de cette Compagnie a été transporté au No 195......Rue Carondelet......195 (au premier.) JAMES T. TUCKER, 1er oct—1m Agent général au Sud.

Chemin de fer de Memphis et de Charleston.

Ligne rapide de fret entre LA NLLE-ORLEANS ET

GRANDE JONCTION, MACON,
NASHVILLE, LYNCHBURG,
CHATTANOOGA, PETERSBURG,
ATLANTA, NORFOLK,
ROME, RICHMOND,
AUGUSTA, BALTIMORE,
CHARLESTON, PHILADELPHIE,
NEW-YORK,

Et tous les points intermédiaires de la ligne.

On donne des connaissements pour tous les points. Les réclamations pour pertes, avaries ou prix excessifs se règlent aux points de livraison.

Les expéditeurs ne paient ni assurance, ni charroi, ni expédition, ni commission.

Les prix sont toujours aussi bas que les plus bas.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau, au-dessous du City Hotel, ou la boîte 2351 du bureau de la Poste de la Nouvelle-Orléans. D. H. PEGER, Agent général, pour le Sud, du Chemin de fer de Memphis et de Charleston. 18 mai—1F

TAUX DU FRET

ENTRE

La Nouvelle-Orléans

NEW-YORK, BOSTON, PHILADELPHIE et tous les points du Nord et de l'Est par la voie des Grands Chemins de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord et du Mississippi Central, &c.

Chemins de fer d'ici à tous les points.

Aucune assurance n'est nécessaire.

Les connaissements sont signés et les taux garantis pour tout le parcours.

Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Les expéditeurs sont informés que nous transportons en ce moment le fret de la Nlle-Orléans à New-York, Boston, Philadelphie, &c. à très bas prix, et avec garanties qu'il est toujours offert par une économie de voyage pour court.

Les réclamations pour pertes, avaries ou prix excessifs seront réglées, sans aucun délai, à tous les points de livraison.

Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au bureau de la Compagnie, No 44 de la rue Carondelet. T. S. WILLIAMS, Surintendant général. JAMES YONGE, Agent général pour le fret. 4 juil—3m

Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

UN convoi de passagers part, tous les jours, à 5 h. 30 m. et se relie avec des convois allant à Vicksburg et à Meridian. Il se relie également avec des convois du Mississippi Central allant au Nord et à l'Est. Des convois d'accommodation partent tous les jours, excepté le dimanche, à 7 h. 30 du matin, pour Hammond, et retour, pour le retour, à 3 h. 30 P. M. Il arrive à 8 h. 30 à la Nlle Orléans.

Les billets d'excursion servent pour les convois du samedi de chaque semaine allant au Nord et aux convois du lundi allant au Sud.

Les convois arrivent tous les jours à 5 h. 30 P. M.

Les convois de fret part tous les jours, (excepté les dimanches) à 5 h. 30 A. M.

T. S. WILLIAMS, Surintendant général. ED. WARE, Agent général pour les passagers. JAMES YONGE, Agent général pour le fret.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue St-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera avec le CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en présence du Compagnie du Transfert de la Nlle-Orléans, au soin par des rues Camp et Commune, pourront faire recevoir leurs marchandises au dépôt dans la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Tèche, et à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé aux livraisons. G. W. R. BAYLEY, Surintendant.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

COIN DES RUES CARONDELET ET COMMUNE.

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1868.

CONFORMÉMENT à l'article Quatre de la Charte de cette Compagnie, avis est par le présent donné qu'une élection de Trente-trois Directeurs aura lieu au bureau de la Compagnie, Lundi le 26 courant, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. 12 sept—1F L. W. BAQUIE, Secrétaire.

"Chaux du Cap de Richards,"

Manufacturée dans les carrières de marbre.

NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque commerciale : "RICHARDS CAPE LIME". Cette chaux est d'une qualité particulière bien connue et tout apprécié depuis 16 ans pour la maçonnerie, la fabrication du sucre et d'autres procédés industriels. Il y en a toujours un assortiment, venant des fourneaux, au chantier de marbre. 147 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne. 5oct—5m NEWTON RICHARDS.

Chaux de l'Alabama à vendre.

JE reçois constamment de la Chaux de l'Alabama que j'offre, au plus bas prix du marché, en lots au gré des acheteurs. Cette chaux est supérieure à toutes celles qui se vendent ici et on ne saurait en trouver d'aussi bonne pour les corniches, le fini et la fabrication du sucre. SAMUEL JAMISON, 7oct—6m Rue Carondelet, No 18.

MALADIES DES YEUX.

LE Dr. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 3 heures, au No 160, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 3 heures. 19 nov—1an

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL..........$500,000

BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 145, NOUVELLE-ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton, W. S. Pike, Ed. Rigney,
R. A. Tyler, J. W. Stone, Alexander Marks,
C. H. Slocomb, J. Thomson, C. E. Girardey,
P. Dolhonde, R. B. Pena, W. B. Schmidt,
Geo. A. Fosdick, Edw. Barnett, Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLISON Président, W. S. PIKE, Vice-Président, St-CLAIR/DEARING, Ag. Gen. W. P. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs,

Dr E. A. Moss, Dr S. Choppin,
Dr C. R. Lancaster, Dr Samuel Lowry,
Dr J. Hampden Lewis, Dr W. C. Nichols.
G. A. Breaux, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE.—Assurance ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurances participantes et non participantes dans la même Compagnie.

Les paiements ne sont pas forfaits. 19 nov—1an

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital..........$500,000 avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 26, rue du Camp, Bâtisse Story, à l'angle des rues Camp et Commune.

B. L. MILLAUDON, Président ; J. M. LAPEYRE, Vice-Président ; E. H. GANDOLFO, secrétaire.

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de quinze pour cent, ou la participation dans les profits nets, payables en certificats à la fin de chaque année. 1juillet—1an

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCE.

57..........Carondelet..........57

ÆTNA, DE HARTFORD.

Actif..........$4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif..........$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivière et de mer écrits. 15 sept—6m

LA

COMPAGNIE NATIONALE

DE

TELÉGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de "Compagnie Nationale de Télégraphe," a été organisée. Elle a de précieux privilèges qui lui sont accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Merchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il s'agit de faire en sorte que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, moins pour vendre les actions que de s'assurer du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 actions de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions

et sera versé comme suit : un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions soient prises ; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il sera été payé trente cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la caisse de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous ou presque tous les points qu'ont atteints les monopolistes actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays ont été consolidées en un énorme monopole ; elles gagnent plus de six millions de piastres par an, soit cent pour cent sur le coût de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle ci des privilèges que n'a jamais obtenu une compagnie de ce genre. Par exemple, il n'a jamais été permis à une compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question de droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être ni vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque ceux-ci les croiront nécessaires pour établir les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après le paiement de cet un pour cent, avant que la souscription couvre tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges accordés par une Loi du Congrès du 24 juillet 1866.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 64 et 66 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle Orléans. Ceux qui souscriront au capital seront placés sur un pied d'égalité avec les organisateurs et auront, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie peut et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

Directeur résident des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane.

Nos 28, 30 et 32 de la rue Nlle-Levée,

Nouvelle-Orléans, Lne.

OU PAR

D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO.,

No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résident, Daniel Edwards, de cette ville. 6 sept.—3 m LL 21M J S

AGENCE GENERALE

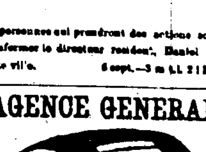

Eau-de-vie Cognac de Forgeot Fils ; De Alphonse Cahunne, Champagne Chs Heidsieck, Porto de R. Onset.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co. 26fév—1an 27 Vieille Lev

Bureau de la Société Mutuelle d'Aide et de Bienfaisance sur la Vie, de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 4 août 1868.

A UNE assemblée du Board des Directeurs, tenue ce jour, les personnes ci-après ont été élues officiers de l'Association, pour servir comme tels durant deux années :

JNO. DAVIDSON, président,
W. S. PIKE, vice-président,
R. W. YOUNG, secrétaire,
L. A. FOURNIER, trésorier,
W. R. KOONTZ, avocat,
W. C NICHOLS, M. D., médecin.

Le bureau de l'Association est établi d'une manière permanente au No 126 rue Carondelet, Davidson's Row, où les officiers de l'Association sont prêts à recevoir les demandes pour être admis comme membres. 5août—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 72, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867..........$321,386 00
Pertes, taxes, dépenses, réassurances, &c., payées dans la même période..........217,749 72
Actif le 31 décembre 1867..........370,724 99

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux courants de prime, contre les risques de mer, de rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies.

ALFRED MOULTON, Président, WM. M. PERKINS, Vice-Président, A. W. HUNTER, Secrétaire.

— Directeurs —

J. M. Allen, J. S. Ledevigues, E. E. Converse,
M. Musson, W. H. Vanderbilt, A. H. May,
S. P. Bajeli, Jules P. Moore, Robert More,
Wm M. Perkins, J. B. Isenhour, John G. Rogers.

12 déc—11 m t. L. 2 avec

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur d'Etat. Avant le terme d'une année à partir de cette date, et à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

GEO. A. FREREY, 18 juin—1an—tl 15 } Caissier.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets, pour être payés, à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année, à partir de cette date, et à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

N. AUGUSTIN, 17 juin—1an—tl 15 } Caissier.

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs de Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année, à partir de cette date, ou à l'expiration de cette date les fonds déposés par la Banque pour le rachat des billets seront réclamés.

J. S. MORTIMER, 29juillet—1an—tl 15 } Caissier.

VENTES JUDICIAIRES

GEORGE TATE vs WILLIAM C. GRAHAM

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans — No 25 [illegible] — En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, [illegible] novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de tous les droits, titres et intérêt du défendeur W. C. Graham, à [illegible] des propriétés dont description suit :

[illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8oct—8,13,17,21,24

CHS. CASS, Receveur PREMIÈRE BANQUE NATIONALE de la Nouvelle-Orléans vs D. S. FORBES.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 48.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, neuf de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

[illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8oct—8,17,23,31—8 nov

P. A. LAMBERT, vs la succession de P. E. BONFORD

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 23 [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-quatre d'octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit

[illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

25 sept—1,8,16,24 oct

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs JACOB HANKIN & CLAIRE DROGE

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, [illegible] octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit

[illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

22 sept—oct 1,8,16,24

MYRTILE COURCELLE vs CECILIA KEEGAN et son époux JOHN KEEGAN

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, [illegible] octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

[illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

23 sept—26—1 6

BLOOMFIELD & STEEL vs THOMAS F. MAY.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 17 842—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

18 sept—18 27—6 13 20 oct

LA DAME LOUISA FREDERICH, tutrice &c. vs DAME M. A. CHAWK & DAVID CHAWK, son époux.

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 19 [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI treize d'octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

[illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

9 sept—19 29 6 13

R. MARSH DENMAN & CO., vs PHILIP LYNCH.

SIXIÈME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20 [illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er octobre 1868 et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix sept octobre 1868, à 10 1/2 heures A. M., au magasin de R. Marsh Denman & Co rue Gravier, entre celles Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Deux magnifiques voitures et leurs harnais. Le tout neuf.

Conditions — Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

6 oct—6 9 13 15 17

VENTES DE CONSTABLE.

JEAN DERETE vs JEAN PIERRE JAMONEAU—No 779

TROISIÈME Justice de Paix—Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi dirigé par l'Honorable John P. Montamal, Troisième Justice de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente publique, le MARDI, [illegible] d'octobre 1868 à midi, au Passage de la Bourse, No [illegible] entre les rues Canal et Douane, de la propriété suivante, savoir

Un cheval noir saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. J. A. MOLAISON, 2oct—2,9,13. Constable.

VENTES A L'ENCAN

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RESERVE.

[illegible] caisses Bottes, Souliers et Brodequins

30 malles Bottes et Congress coupés.

PAR E. ROGER & Co., H. Samory, encanteur — JEUDI, le 8 octobre, il sera vendu à 10 heures, à notre salle d'encan No 45 et 47, rue de la Vieille-Levée,

[illegible] caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants, reçus directement des manufactures et par les derniers arrivages de New-York, Boston et Philadelphie.

35 malles bottes et Congress coupés. — Aussi — Conditions à la vente.

L'attention particulière des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée à cette vente. 7 oct

Marchandises sèches et articles de fantaisie

PAR E. ROGER & CO—H. Samory, encanteur—JEUDI, 8 octobre, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée, 150 lots marchandises sèches comprenant un assortiment général.

—Aussi— Une facture d'articles de fantaisie. Conditions à la vente. 7 oct

PAR O. VALETON.

Macaroni et Vermicelle

PAR O. VALETON, encanteur—JEUDI, 8 octobre, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 43 rue Tchoupitoulas, pour le compte de qui il appartiendra—

56 boîtes de Macaroni et Vermicelle. Conditions comptant 8 oct

PAR D. E. MORPHY

Café. Café. Café.

PAR D. E. MORPHY, encanteur. — Il sera vendu, JEUDI, 8 octobre 1868, à 11 heures du matin, aux magasins Nos 4 et 5, de la rue Nlle-Levée :

67 sacs café Rio.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 8oct

PAR A. DUCHIRON

Raisins. Jambons. Conserves, &c.

PAR A. DUCHIRON, encanteur—Bureau, No 21 et 30 de la rue Tchoupitoulas—Il sera vendu JEUDI, 8 octobre, à 11 heures du matin :

40 caisses raisins, 1/4 et 1/2. Egalement, un lot de conserves, jambons, fromage et un assortiment de grosseries et liqueurs. 8oct

PAR RENE GUTIERREZ.

Encan pour Dames.

Chapeaux, Broderies, Articles de toilette, Dentelles, &c

PAR RENÉ GUTIERREZ, encanteur. — MARDI prochain, 13 du courant, à 11 heures du matin et les jours suivants, il sera vendu à l'encan, au magasin de Mme Sophie Bouwens, No 110, rue du Canal—

Chapeaux garnis et non garnis, Broderies riches, Dentelles et Rubans, Articles de toilette, etc

L'attention particulière des dames est appelée sur cette vente importante, qui aura lieu, sans réserve, pour cause de déménagement. Des catalogues confortables leur seront réservés. Conditions—Comptant. 7 oct

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

POUR CAUSE DE DÉPART.

Beaux meubles de salon, salle à manger et chambres à coucher, en bois de rose ; piano, pendules, devants de cheminées et autres ornements ; verrerie, porcelaine et faïence ; meubles de bureaux, tapis, &c.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17, Passage de la Bourse—MERCREDI, 14 octobre 1868, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'enchère publique, dans la bâtisse en briques, à quatre étages No 45 de la rue Carondelet, entre les rues Gravier et Union, les beaux meubles suivants qui sont de choix :

[illegible]

Un beau piano de Faivre, droit, avec tabouret et pupitre à musique, en bois de rose.

—Egalement— Une belle collection de MEUBLES de BUREAUX.

—Egalement— FOURNEAU et USTENSILES de CUISINE.

Une grande variété d'autres objets utiles dont l'énumération serait trop longue.

Des catalogues donnant une description des articles seront prêts et livrés, au bureau des encanteurs, le 10 du courant.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis, avant la livraison.

Les personnes qui tiennent maison feront bien de visiter la cette collection qui est de choix et presque neuve. 7 oct

Terres, Billets recevables et Reçus Succession de RICHARD MURPHY—No [illegible]—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs, Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau, No 17 Place de la Bourse—SAMEDI le 24 octobre 1868, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, Nouvelle-Orléans, à midi, en vertu d'une ordre de l'Hon. Duvigneaud, Juge de la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, daté du 17 de septembre 1868, il sera vendu aux enchères publiques pour le compte de la succession de feu Richard Murphy—

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Actes de vente et les timbres de Revenu aux frais des acquéreurs, pardevant Wm. Shannon, notaire public. 22 sept—24—3,10, 7,24 oct

PAR S. GUINAULT

VACHES. VACHES.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI, 8 octobre 1868, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Bacchus et Valence, à l'écurie de La Ceré—

LA VACHERIE de Raphael Estrade qui se retire du commerce :

30 vaches à lait, plusieurs avec veaux et les autres au moment de vêler,
1 taureau,
3 chevaux,
1 charrette à lait et une dito à ressorts,
1 do à provision,
3 pétrins.

Le privilège de deux tables au marché Dryades. Conditions—Au comptant, en billets comptant, le surplus de $100, au mois de crédit, en billets endossés à satisfaction lesquels billets devront être endossés et portant intérêt. 6oct

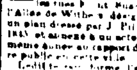

MONTGOMERY BROS. & CO.

Grande Vente Peremptoire

D'une grande facture de Balles et de Sceaux, à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO.—R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 8 octobre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 27 de la rue du Camp :

45 douzaines balles No 7,
45 do do No 8,
22 do sceaux à 3 et à 3 cercles.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 7 oct

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 8 oct., à 11 heures, à leur salle d'encan, No 27 de la rue du Camp,

Un assortiment général de Meubles.

— TELS QUE —

[illegible]

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin. marc

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE

Elégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c, à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu, JEUDI, 8 octobre, à 11 heures du matin, aux écuries de F. Glaser, rue Gravier—

Elégants chevaux appareillés, do de monture, Beaux mulets de tir, Belles vaches laitières.

AUSSI—Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. marc

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE la Compagnie d'Assurance, Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868 :

Primes d'incendie, dans l'année.	$226,122 22	
Primes de mer	94 082 88	
Primes de rivière	177,364 68	
		$597,779 30
Total net des primes		$467,864 [illegible]
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$ 60,300 88	
Pertes de mer	67,074 06	
do rivière	43,372 47	
Taxes payées	26,019 54	
Payé—réassurance et compte au lieu de scrip	68,165 30	
Payé — intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc.	67,040 65	
		$396,019 12
Bénéfice net		$51,939 1

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à recevoir	$ 27,464 38	
Prêt sur bons et hypothèques.	68,343 25—166,669 [illegible]	
En caisse	$104,377 34	
Prêts garantis par actions sur demande	63,600 00—$167,977 34	
Prêts garantis par actions à terme	$11,200 00	
Propriétés foncières	75,000 00	
Scrip d'autres compagnies et comptes de scrip	45,062 45—$131,272 4	
Bons consolidés de la ville	$39,000 00	
Bons de la ville	90,500 00	
Actions de Banques et autres	126,857 17—$255,357 17	
Coupons pour bons de la ville, échus		$6,650 00
Dû pour prime et en voie de perception		41,620
		$779,614 6

La Compagnie possède également—		
Billets suspendus, actions et bons		$486,334
Compte de scrips forfaits		7,060
Intérêts non réclamés	$7,300 25	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 25 mai 1868.

PARIS CHILDRESS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs sur les certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice net de l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi d'août prochain, sans taxe du gouvernement.

THOS A. ADAMS, Président, SAMUEL KENNEDY, Vice Présid, HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS —

JOHN WATTS, C. T. BUDDECKE,
SAMUEL B. NEWMAN, P. E. FOLEY,
WM. EDWARDS, A. G. OBER,
P. SIMMS, A. THOMPSON,
OAK PHELPS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Grande vente, sans reserve, de 500 lots habillements de saison, articles de cloutiers, pour messieurs—un bel assortiment

—Egalement—350 lots lingerie de missionnaire,

—Et—100 douzaines chapeaux assortis.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co.—Alex. Levy, encanteur. Bureau rue de Chartres No 38—JEUDI, 8 octobre 1868, à 10 heures du matin, il sera vendu [illegible] lots habillements de saison, pour messieurs—Egalement—350 lots lingerie de missionnaire.—Et—100 douzaines chapeaux assortis.

Le tout sans aucune réserve quelconque. Conditions à la vente. 1 oct

PAR VINCENT & CO.

Grande vente de marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR VINCENT & Co., W. P. Vincent, encanteur—JEUDI 8 octobre 1868, à 10 heures dans leur salle d'encan au No 36 de la rue de Chartres, il sera vendu Marchandises sèches étrangères et américaines.

Toile à chemises, serviettes dames.

—Egalement—

Pièces cotons et de skin, Pièces Satins laine et fantaisie, Pièces draps,

—Egalement—

25 caisses cotons 4-4 et 7-8 à draps et à chemises, 10 caisses couvertures grises, 10 balles couvertures grises.

—Egalement—

1000 châles pour demoiselles, enfants et femmes, châles long et carrés. 500 douzaines mouchoirs, 100 do bonneterie

—Egalement—

Marchandises sèches de l'ordre et de fantaisie—Assortiment de choix, pour le commerce. 7oct

PAR HOLZ, SLOHM & CO.

Grande vente de Marchandises sèches et Habillements.

PAR HOLZ, SLOHM & CO—John C. Rohm, encanteur—JEUDI, 8 octobre, à 10 heures du matin dans leur salle d'encan, au No 21 de la rue de Chartres, il sera vendu, sans réserve, pour clore des consignations—

450 lots d'articles tels que nubias, châles Breakfast et capuchons ;

200 lots marchandises de saison, telles que habillements de saison, sacs en jeans ; pantalons jean, casimir et satinet, redingotes et sacs, pardessus et pantalons

100 lots articles de fantaisie et "notions."

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 8 oct

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de BERNARD TURPIN.

Vente pour compte de qui il appartiendra, De Vins, Bouchons, Vermouth, Champagne, &c.

PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur—VENDREDI, le 9 octobre 1868, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 35, rue Vieille-Levée, pour le compte de qui il appartiendra :

1-8 caissons vin blanc,
11 do de rouge,
1 bal'e bouchons,
25 caisses vermouth des Princes,
20 paniers champagne.

Conditions : comptant, en billets du Trésor. 7oct

Malaga, Sherry, Eau Minérale, Câpres, Sardines, Stove Polish & Co.

PAR EUG. TOURNÉ, encanteur—VENDREDI, le 9 octobre 1868, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 35, rue Vieille-Levée, les articles suivants :

5 futailles Malaga et Sherry,
12 caisses Eau Minérale,
5 do Câpres à l'huile 1/2,
4 do Sardines do 1/4,
4 do Stove Polish & Co.

Conditions : comptant, en billets du Trésor. 7oct

Vente pour compte de qui il appartiendra, De 21 barils sucre crushed.

PAR EUG. TOURNÉ, encanteur—VENDREDI, le 9 octobre 1868, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 35, rue Vieille-Levée, pour le compte de qui il appartiendra

21 barils sucre crushed J. S. Lovering & Co.

Conditions : comptant, en billets du Trésor. 7oc

PAR G. DE FERIET.

Deux très agréables résidences dans le Troisième District de la ville, bien situées et pouvant être aisément louées.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau au No 36 de la rue Bienville—JEUDI, 8 octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique—

[illegible]

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No 36 de la rue Bienville—JEUDI, 8 octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre la rue Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique—

[illegible]

PARG. DE FERIET, encanteur, bureau No 36 de la rue Bienville—JEUDI, 8 octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique—

[illegible]

PAR G. DE FERIET, encanteur, bureau No 36 de la rue Bienville—JEUDI, 8 octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique—

[illegible]

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No 36 rue Bienville—SAMEDI, le 7 novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 septembre 1868, la propriété dont description suit, appartenant à la dite succession—

[illegible]

Acte de vente, aux timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardev. Alf. J. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 8 oct—8,10,17,21,31—nov 7

CONSULAT DE FRANCE

Avis Mensuel, Octobre 1868.

Sont invités à se présenter au consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent —au cas de décès ou d'absence leurs amis ou connaissances qui pourraient donner avis au consulat.

A	J
Ader Mme, née Marcelline Raguet	Jamouneau Jean
Arnaud Virginie Mlle	Jesta Charles
Atland ou Alfred Louis	Jung Joseph Auguste Vendre et Joseph Auguste Louis
B	L
Blache Louis de tour	Lafon Pierre
Bohler Benjamin	Laurier Mme
Bonnell Jean de	Laudreau Frédéric, avocat
Barberot Victor et Xavier de la Pointe à la Hache	Leroy Eugène
Baa	Lavine François
Bajon Jean Marie	Larrouy Jean
Barca Jean	M
C	Mas Louis Alexandre
Cabiro Emile, origine de Montaut, Landes	Morel Regulus et Alphonse
Cazaubon Gabriel	Meaume Mme
Chaubet Jean Marie	Masson Anthony
D	Merdaville Jean-Baptiste
Darles Joseph	Godrin
Dupuit Jacques et famille	Montaut Jean et Henri
De Bazes Charles	Maître Antoine Mme Veuve
Delesme Mme née Wi[illegible]	Madec Christien
Deprit	Morret Pierre René, des Opelousas, Lne
Dequin Jules Mme née Bordes	Magnard Jean-Baptiste
Dutoé Pierre	N
F	Nicolas Guillaume, orfèvre
Flessiere Philippe	Q
Faurel ou Jurel... Tussel	Quentin Antoine Mme Veuve
Foudras Ernest	R
Fischer-Wiesten Mme	Raveur Joseph
G	Ray Louis Auguste
Gilbert	T
Gaston Mme née Marianne Daunay	Toulouse Laborie
H	Tissot Louis Aristide, avocat
Hesset Mme Vincent [illegible]	Tapie Bernard, origine de Barry Hautes Pyrénées
V	V
	Valet Antoine

La Chancellerie du Consulat de France sise rue St-Louis No. 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1er oct